

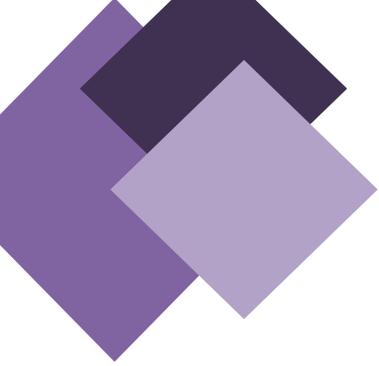


VILLE DE WOLFISHEIM
VILLE DE HOLTZHEIM

PLAQUETTE
ÉCOLE DE MUSIQUE
2024 - 2025

Inscriptions à compter du
1er juillet 2024

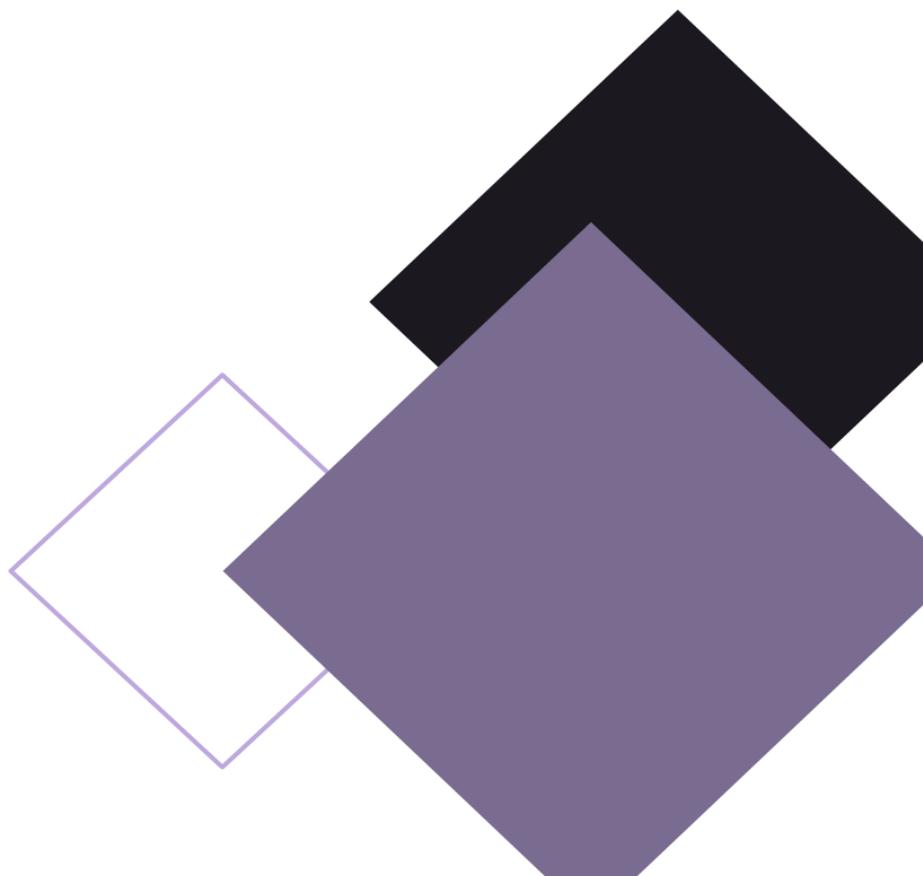
ÉCOLE DE MUSIQUE
WOLFISHEIM-HOLTZHEIM



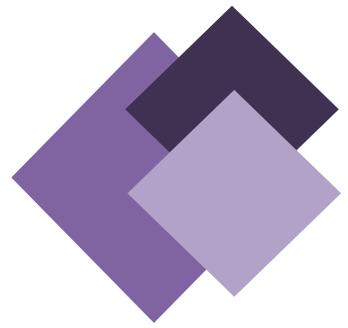
L'école de musique intercommunale Wolfisheim/Holtzheim est une structure spécialisée dans l'apprentissage de la musique. Elle s'engage à travailler autour de l'éveil, l'apprentissage et du partage.

Les enfants à partir de 4 ans, adolescents et adultes désireux de pratiquer la musique sont les bienvenus !

Début des cours le LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024



DISCIPLINES ENSEIGNÉES



ENTRE 4 ANS ET 6 ANS

Le jardin musical est composé de 3 années où l'enfant entrera dans le monde de la musique par le biais de chansons et d'un travail rythmique instrumental et corporel. Il partira aussi à la découverte et à la reconnaissance des instruments.

- **Eveil musical 1^{ère} année** : 4 ans (élève en moyenne section de maternelle)
- **Eveil musical 2^{ème} année** : 5 ans (élève en grande section de maternelle)
- **Orientation** : 6 ans (élève en CP)

A PARTIR DE 7 ANS (entrée en CE1)

❖ LE CURSUS TRADITIONNEL :

Les élèves suivent un apprentissage complet composé :

- d'un cours d'instrument individuel de 30 minutes par semaine
- d'un cours collectif de formation musicale 1h15 par semaine

La formation musicale est obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme de fin de 1er cycle. (4 années d'études)

❖ LE CURSUS LIBRE :

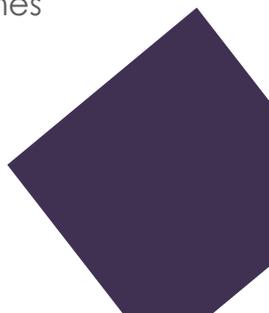
Celui-ci concerne les adolescents et les adultes, qui suivent un enseignement adapté à leur rythme. L'école leur propose un cours d'instrument individuel. La formation musicale n'est pas obligatoire mais il leur est fortement recommandé de s'inscrire à un cours d'ensemble instrumental, afin de pouvoir compléter leur formation de musicien.

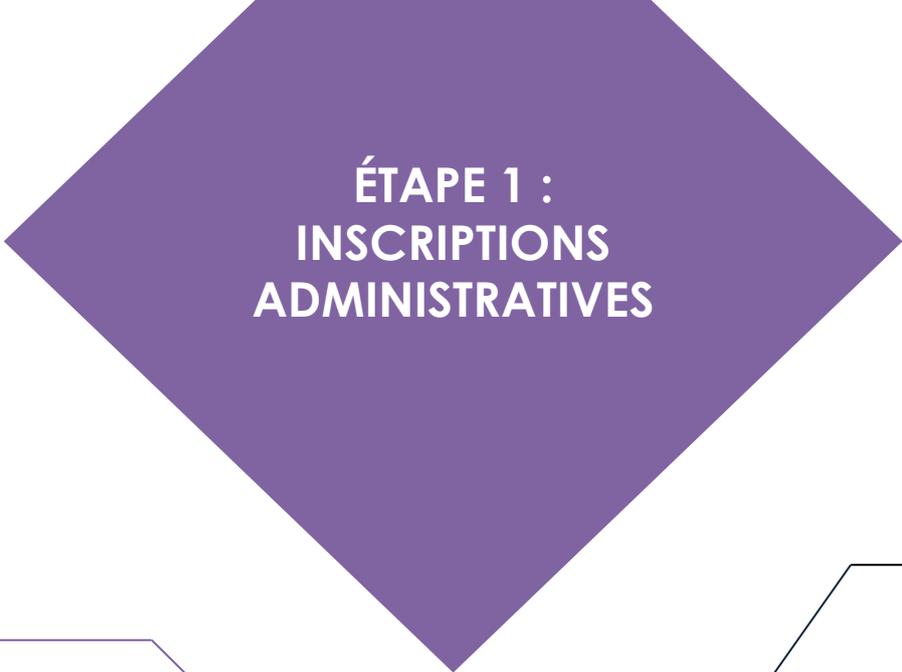
❖ LES CLASSES INSTRUMENTALES :

Accordéon, Batterie, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare basse, Guitare classique, Piano, Saxophone, Violon,

❖ LES PRATIQUES COLLECTIVES :

Atelier de musiques actuelles,, Ensemble de Guitares, Ensemble de saxophones





ÉTAPE 1 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Les inscriptions administratives se dérouleront à partir du lundi 1^{er} juillet 2024

Les inscriptions peuvent se faire :

✓ En ligne : <https://urlz.fr/r3DR>

Ou

✓ En prenant rendez-vous par mail musiquewh@wolfisheim.fr ou par téléphone au 06.86.81.04.96

Pour que votre inscription ou celle de votre enfant soit définitive, il est nécessaire:

- ✓ de nous retourner la fiche d'inscription
- ✓ de nous retourner un justificatif de domicile.
- ✓ de nous faire parvenir le document SEPA (si souhait de régler l'écolage par prélèvement automatique)
- ✓ que les frais d'écolage de l'année scolaire précédente soit réglés



ÉTAPE 2: CHOIX DU CRÉNEAU

Le cours instrumental se déroule de manière individuelle avec le professeur.

Le cours peut avoir une durée de 30 minutes ou de 45 minutes si l'élève à 11 ans ou plus.

Le jour et l'horaire du cours seront fixés avec le professeur en début d'année scolaire.

Pour ce faire et en fonction des professeurs, deux procédés pourront être utilisés:

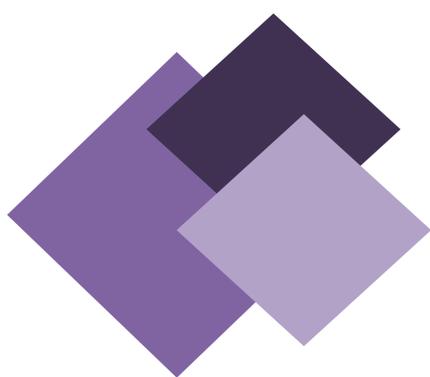
- un rendez-vous vous sera proposé par le professeur
 - ou alors vous serez contactés par mail et/ou téléphone.
- 

ÉTAPE 2 : CHOIX DU CRÉNEAU

Cours collectifs

À WOLFISHEIM		
Jardin Musical	Eveil musical	Mercredi 9h à 9h45
	Orientation	Mercredi 9h45 à 10h45
Formation Musicale	1 ^{ère} année	Lundi 16h15 à 17h30
	2 ^{ème} année	Mardi de 16h15 à 17h30
	3 ^{ème} année	Mardi 17h30 à 18h45
	4 ^{ème} année	Lundi 17h30 à 18h45
	Cycle II	Lundi de 17h30 à 18h30
	Adultes	Lundi de 18h30 à 19h30
Atelier de Musiques Actuelles	Lundi de 18h45 à 20h15	
Ensemble de guitares	Mercredi 13h à 14h	

À HOLTZHEIM		
Jardin Musical	Eveil musical	Mercredi 11h15 à 12h
Formation Musicale 1^{er} cycle	1 ^{ère} année	Mercredi 13h à 14h15
	2 ^{ème} année	Mercredi 14h15 à 15h30
	3 ^{ème} année	Mercredi 15h30 à 16h45
	4 ^{ème} année	Mercredi 16h45 à 18h



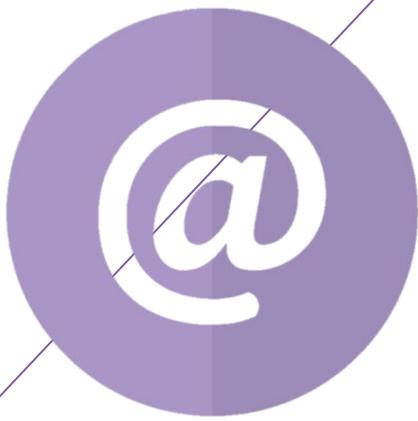
TARIFS TRIMESTRIELS 2024-2025

	TARIFS WOLFISHEIM/HOLTZHEIM		TARIFS EXTÉRIEURS
	Enfants	Adultes	
JARDIN MUSICAL	88,59 € Par trimestre	/	88,59 € Par trimestre
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (1H)	76,79 € Par trimestre	76,79 € Par trimestre	437,05 € Par trimestre
PREMIER CYCLE FM & INSTRUMENT 30min & PRATIQUE COLLECTIVE (optionnelle)	159,47 € Par trimestre	177,19 € Par trimestre	218,53 € Par trimestre
DEUXIEME CYCLE INSTRUMENT 45min & PRATIQUE COLLECTIVE (optionnelle)	159,47 € Par trimestre	177,19 € Par trimestre	328,38 € Par trimestre

- Réduction de 10 % par trimestre est consentie à partir de la deuxième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé.
- Réduction de 20 % par trimestre est consentie à partir de la troisième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé.

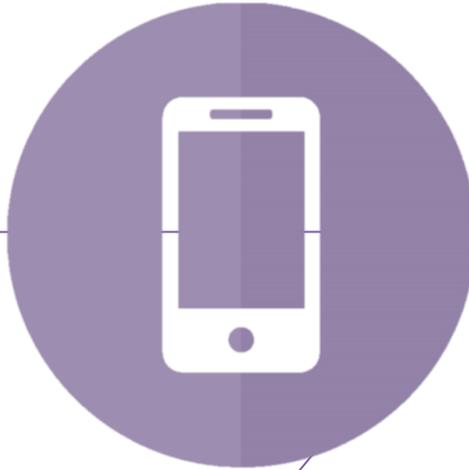
Le règlement est à faire à réception de la facture auprès du Trésor Public. Il est possible de régler par CB par internet, par chèque ou par prélèvement automatique.





ELUE de WOLFISHEIM: MARIE-LAURE LAMOTHE
marie-laure.lamothe@wolfisheim.fr

ELU DE HOLTZHEIM: DANY KUNTZ
dany.kuntz@holtzheim.fr

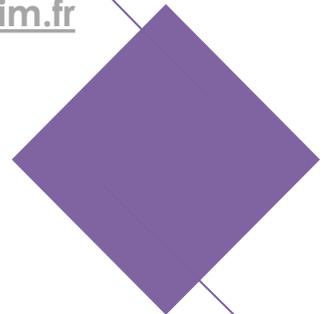


**DIRECTRICE DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE :**
MURIEL BARRIERE
06.86.81.04.96
musiquewh@wolfisheim.fr

Mairie de Wolfisheim
19 rue du Moulin
03,88,78,14,19
mairie@wolfisheim.fr



Ecole de Musique
Wolfisheim
35 rue de la Mairie
67202 WOLFISHEIM



Ecole de Musique
Holtzheim
1 place de la Fontaine
67810 HOLTZHEIM

